

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 19

Artikel: Chez nous : printemps municipal
Autor: Milandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques Il. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



ADI MAUCONTEINT !

AO temps de vouâ (*aujourd'hui*) la pouâ vya l'è dura à gagni. L'erdzeint côle eintre lè grâpye quemet l'oûvra qu'on sè crâi gardâ ein cllieuseint la man : on la râovre et tot è lavi. Ti lè meti l'ant trâo d'ovrà et pas prâo de tsaland. Lâi a, ma fâi, bin à resoudre, allâ pi !

De clliao meti, ein a tot parâi ion que lè dzein sè crayant que l'è bin meillâo que lè z'autro. Adan, ein a bin que couâdhiant laissi lo leu po preindre stisse. Clli meti, lâi diant lo *traitemeint fixe*, que l'è prâo quemôudo po cein que la pâyè l'è quasu garantya. Ti lè mâi, que plliove, dzâle, grâle, veinte, bise, dzoranne, chète, einludze, tonne, cramene, bourle... on ne s'ein tsau rein : on tire tot parâi sè petit ceintime sein cousin.

Assebin, se lâi a la meindra pllièce de remais-sâre de tserrâire, garda de bou, cocher po lè z'écovire, tsapllia-boû de coumouna, revîre-îdhie, poustelyon, vouîdo-boîte-à-lettre, gratta-papâi, maisonneu, publicateu, marelhî, mîma-meint municipau, syndico âo conselié, ein a on mouî que sè betant su lè reing. On a bin cein yu à *Praz-Bocan* l'autr'hi iô faillâi quaucon po einterryâo po crosâ lè foussè et fère on bocon lo pllioryâo. S'ein è trovâ onna dèfaratâtâie que l'ant soumechoûna et po fini l'ant châi Dzeregnû à Mâgnu.

Faut vo dere que clli Dzeregnû ètâi lo pe gros pottu que lâi ausse dein sti Dieu-mondo. L'avâi dan la mena que faillâi po lè z'einterrâ. L'ètâi on mauconteint fabrequâ dinse et adî à reclliamâ : à l'écoula, lo régent ètâi trâo croûto; âo prîdzo, lo menistre trâo saveint por li ; et pu lo pan trâo nâi, la catseniarda trâo blliantse, lo lâ trâo dzauno, lo fremâdzo trâo rodzo, lo papet vè trâo blliu, et dinse lè z'affère.

L'ètâi po lo fère quaisi on iâdzo que l'avant met einterryâo.

Et l'affère l'è zu quasu on mâi. Aprî cein, vaitcè qu'arreve vè lo syndico tot refrognu, ein mouetteint aprî la *crise*, quemet dyant à clliâi maladi.

— T'a bin de quie tè pllicindre! sacré Dzeregnû, que lâi fâ lo syndico, quemet se t'avâi pas dâo bounheu d'avâi clliâi pllièce d'einterryâo !

— On rîdo bounheu que i'è quie, so repond Dzeregnû, dâotrâi croûto moo dein on mâi et pas pi on précaut que dèvetràî baillî lo boun ceimplliio. Quemet volîâi-vo que vîvo se lè dzein ne mourant pas? N'è-te pas onna ver-gogne ?

Marc à Louis.

Oh ! que c'est méchant ! — Madame X. n'est plus de la première jeunesse. Elle a cependant conservé des habitudes de coquetterie qui jurent singulièrement avec son âge.

Hier, comme elle rendait visite à une de ses amies, elle lui dit en minaudant :

— Croiriez-vous que, ce matin, mon coiffeur a mis trois quarts d'heure à me crêper les cheveux ?

Alors, l'amie implacable :

— Ne pouviez-vous pas aller vous promener pendant ce temps-là ?



PRINTEMPS MUNICIPAL

C'EST mercredi matin. L'huissier de commune, qui est aussi crieur public, sort de chez le secrétaire de la Municipalité.

Il tient sous le bras la cloche d'airain luisante, au son clair, et dans sa main gauche il y a quatre feuillets, quatre avis à publier... Oui, quatre, marqués au coin du bon sens vaudois et du sceau municipal.

La porte s'est refermée. Avant de descendre le perron, notre crieur classe ses avis.

« — Un... deux... trois... quatre... Il y en a pour un moment à répéter cela aux carrefours, devant les ruelles secondaires, les fontaines... en montant le Pavé, en redescendant le Vurzée le long de la gare, le long de la Rive... Allons, en route ! »

Dans le matin clair retentit la sonnerie, l'air la porte, il semble qu'aujourd'hui tout soit transparent et bleu. Hier encore, c'était la couche de neige épaisse, étouffant les bruits, unifiant le silence ; et ce matin, l'air a repris sa sonorité légère. Loin, par dessus les toits de mon village, jusqu'aux champs, jusqu'aux vignes, jusqu'à « l'arrêtée » où les cultures cèdent la place au bois de la Côte, le son de la cloche du crieur vibre et résonne.

Dans les vignes, les travailleurs l'entendent. Marie et Jeanne, courbées sur leurs « rablais », s'arrêtent ; et Paul, qui taille dans la vigne des Corbetotes, se redresse, une poignée de sarments roux dans une main, le sécateur luisant dans l'autre.

— On publie... m'étonne quoi ?

— On entend la cloche vers le bas du village, puis plus haut... Le crieur doit être vers l'eau, maintenant. Et cette idée qu'on publie au village et qu'il va falloir attendre jusqu'à midi pour savoir de quoi il s'agit, cela est presque impossible à supporter. Aussi les commentaires et les suppositions vont leur train.

— Peut-être pour le cheur mixte ?

— Ou pour les moblots...

— Plutôt pour les mises de bois... ou pour des soumissions de travaux, ou des votations... il y a tant de choses pour lesquelles un crieur public peut agiter sa sonnette et appeler aux carrefours, du fond des cuisines sombres, des remises, des granges, des étables chaudes les habitants d'un village !

Et je pense maintenant aux coutumes d'autrefois dans certaines communes, et j'entends du fond du cher passé la voix de l'aieule, telle que je l'écoutais aux jours lointains de l'enfance.

« ...Sais-tu que dans mon village, le crieur public n'était pas seulement celui qui publiait les avis ? Il était aussi un instrument de justice.

— De justice, grand'mère ?

— Eh oui, de justice. Quand deux commères

s'étaient disputées, que deux ivrognes s'étaient battus, que la fermière de Combe avait eu des mots avec le régent ; ou que la tailleuse ou la lessiveuse avaient colporté de vilaines histoires sur les uns ou les autres, eh bien, notre justicier d'alors avait imaginé de faire publier à tous les coins du village par le crieur public la peine encourue par le ou les coupables, ou bien une sorte de rétractation des paroles dites...

Par exemple, pour Georges et Jules qui sortent si souvent du café en tenant toute la route, il aurait fait crier par l'huissier :

« Georges du Moulin et Jules Pradel ont dû payer pour ivresse chacun dix batz, que nul n'en ignore !... »

Ou bien, pour médisance et calomnie, j'ai entendu le crieur public annoncer : « Mélanie Borgnon retire toutes les paroles mensongères, méchantes, venimeuses et injurieuses qu'elle a dites sur sa voisine Pauline Horn. »

Voilà ! Ça n'enlevait peut-être pas le mal de mon village, mais la prudence est le commencement de la sagesse, et, plutôt que d'être « crié », on se veillait, on tenait sa langue, et notre justicier le savait bien. C'était une honte, une grande honte, d'être « crié » et ceux qui avaient passé « par le tambour », comme on disait alors, ne faisaient pas tant les fiers. On ne les voyait pas causer sur la place du village, ou bien prendre l'air sur le seuil de leur porte et, le dimanche, après le sermon (car on allait encore au sermon de mon temps), il fallait voir comme les « criés » se reentraient chez eux ! Voilà à quoi servait le crieur public dans mon village autrefois...

Je repense à cela qui n'était pas si mal imaginé et qui pourrait bien encore servir.

Et le crieur poursuit sa route dans le village, agite sa sonnette.

— Ouvrez-voilà la fenêtre, Jeannette, qu'on comprenne ce qu'il dit. Mais justement le train passe, ou bien un char sur la route, un de ces vieux chars aux roues bruyantes et sèches qui semblent secouer un sac de noix sonores sur des planches dures...

La voix du crieur est étouffée, on n'a rien compris !

— Jeannette, va voir jusqu'au bout du chemin, tu attendras vers la fontaine pour qu'on sache.

Et Jeannette, tout heureuse d'échapper aux travaux du ménage, saute une marche, tape la porte de la cuisine, secoue au soleil sa tête brune et court jusqu'au bout du chemin.

Il y a là un coin ensoleillé entre la fontaine et le mur du potager. L'eau coule à petit bruit, les abeilles s'avancent sur le bord de la ruche, voilà une primevère en fleurs et, sur le mur, une plaque de lichen jaune qui brille comme de l'or sur les pierres grises. Jeannette attend le crieur.

Le voilà, il secoue sa cloche longuement, consciencieusement, on entend des fenêtres qui s'ouvrent, des pas qui courent le long des corridors dallés.

La voix mâle, bien timbrée, sonore et lente commence :

« La Municipalité interdit le ramassage des dents-de-lion sur tout le territoire de la commune... »

« La divagation des poules et autre bétail est interdite sur tout le territoire de la commune... »

« Il est recommandé de se conformer aux arrêtés concernant l'extirpation du gui sur les arbres fruitiers de la commune... »

« Chaque propriétaire est tenu de faire ramasser les vers blancs, larves de hannetons, dans les sillons derrière la charrue, sur tout le territoire de la commune... Greffe municipal. »

Il n'y a pas d'erreur possible, c'est clair, simple, net. Le crieur repart vers un autre carrefour.

Jeannette sautilla vers la maison pour aller à son tour publier au fond de la grande cuisine sombre les avis du greffe municipal.

— Maman... c'est défendu de ramasser les pissenlits, c'est défendu de laisser rôder les poules, il faut soigner les arbres fruitiers et puis ramasser les vers de « carcoilles » dans la raie.

— C'est tout ?

— Oui, c'est tout !

— Alors, c'était pas la peine de tant se presser pour entendre ça, c'est toutes les années la même chose !

Et Jeannette reprend son balai et sa mère commence à peler les pommes de terre pour le dîner.

Toutes les années la même chose !

Eh oui, c'est bien vrai, toujours la même chose, et c'est justement pour cela que le printemps revient toujours. Nous le savons, c'est pour cela que Jeannette siffle comme un oiseau, que les abeilles sortent de la ruche, que la raie de soleil sur le mur de la cour devient plus longue chaque jour.

C'est pour cela que nous avons réduit au gâtelas les luges des gamins. C'est pour cela que Mme Rose songe à faire ses revues de printemps et que la dame du pasteur a retenu la fontaine de la place pour trois jours de grande lessive.

Le printemps vient, c'est sûr, on le savait, mais les quatre avis publiés par le crieur de mon village, ce mercredi de mars, semblent ouvrir à la jeune saison la porte de chez nous et le son de cloche semble dire : « C'est le moment, printemps, tu peux venir sur le territoire de la commune ! »

Journal d'Yverdon.

Milandre.

Le chant à Marseille. — Dis, Marius, pourquoi que ta femme elle ferme les yeux en chantant ?

— Hé ! c'est parce qu'elle va tellement haut qu'elle en a le vertige !

Indignation légitime. — Croyez-vous, hein ! Partisse de cinéma du centième... quel grossier personnage !... Il m'a dit comme ça l'autre jour que j'avais une tête de photo hygiénique.

HISTOIRE ANGLAISE

BLLE est de Bernard Shaw, ce qui est une référence. On lui demandait les raisons du nombre toujours croissant des divorces en Angleterre.

Il se contenta, en manière de réponse, de raconter cette petite histoire :

« Un gentleman de ma connaissance avait six filles à marier. Dans une villa voisine de la sienne, vint s'installer un jeune homme que nul ne connaissait et qui parut regarder avec complaisance l'aînée des six jeunes filles.

Au bout d'une semaine, le jeune homme vint trouver le gentleman qui lui tendit la main avec un sourire ineffable, et ne lui laissa même pas le temps de donner les raisons de sa visite.

— Je sais pourquoi vous venez, fit-il avec bonhomie. Soyez heureux, elle est à vous.

— Qui cela ? demanda l'autre interloqué.

— Mais Dolly, ma fille aînée.

— Pardonnez-moi, repartit le jeune visiteur assez confus, ce n'était pas pour cela que je venais vous voir. Je voulais vous demander s'il vous serait possible de me prêter dix shillings...

— Dix shillings ! s'écria le gentleman avec indignation ; prêter dix shillings à un garçon dont je ne sais même pas le nom !... Vous passerez, mon ami.

L'ÉPONGE ET LA SARDINE

Fable.

*Au fond de l'immense Atlantique,
En son domaine sous-marin,
Une éponge neurasthénique
Pleurait, du soir jusqu'au matin.*

*— Hélas ! Songez à ma détresse,
Et pensez au mal qui m'opresse !
Disait-elle aux heureux poissons
Qui lui demandaient les raisons*

De sa peine.

— La baleine

A mordu

*Ta cuirasse, ou bien trouves-tu
Dans l'eau pas assez d'oxygène ?
Crains-tu la main de l'indigène ?
— Non, mais je suis fixée au sol !*

Fol

Avenir, triste destinée !

Je mourrai là où je suis née...

En Europe, ou chez les Américains,

Je peux être encor — oh ! l'affreux déboire !

Dans leurs salles de bains

Le complément de la baignoire.

Vous pouvez sans façon

Éviter l'phameçon.

Je dois rester sur place

Quand le danger menace.

— Mais, je suis là, dit le goujon.

— Ma brave éponge,

Tu te ronges !

Dit l'esturgeon.

— Tu te mines !

Dit la sardine.

Pourquoi jalouser notre sort ?

Nous pouvons, plus que toi, trembler devant la mort :

On nous enferme dans des boîtes plates,

Et puis, noyés dans la sauce aux tomates,

Hors-d'œuvre d'un exquis festin,

Nous attendons la suite du destin.

Tu sauras, si jamais tu pars en ville,

Le succès qu'obtient la sardine à l'huile

Et pourtant, je ne me plains pas,

Ne pleure plus, imite-moi...

Car malgré tout, ton rôle est préférable au nôtre !

Bannis le désespoir, et puis fais un effort,

Et préfère ta vie à n'importe quelle autre !

La sardine a raison, l'éponge avait tort.

Pierre Ador.

PREMIER DISCOURS

A quinze ans, Diderot, écolier du collège d'Harcourt, eut un jour à rédiger le devoir suivant : « Discours du serpent à Eve, pour la séduire ».

Quel devoir pour un enfant de cet âge ! Le professeur n'était vraiment pas ordinaire, pas plus que le fils du forgeron de Langres. On n'a pas conservé cet échantillon d'éloquence juvénile ou je n'ai pas su le trouver, et intéressé, amusé plutôt par le sujet, je vais tâcher de prendre la plume du potache de 1728, du travailleur acharné, qui allait devenir le fondateur et le principal rédacteur de l'Encyclopédie.

« Je salue humblement la créature la plus parfaite, la reine à qui vont tous les hommages. Qu'elle me permette, à moi, infime, mais qui ai quelque expérience et des clartés sur une foule de choses, de l'entretenir d'un sujet qui me préoccupe, d'un sujet la concernant, disons le mot, la défense qui m'étonne et qui, me semblait-il, la rabaisse.

» Quoi ! Dieu aurait dit : Vous ne mangerez pas du fruit de cet arbre, de peur que vous ne mourriez ! » Que signifie pareille défense ? Vous êtes, Adam et toi, les maîtres, les dominateurs de la terre, de ce jardin merveilleux ; Dieu vous a créés pour cela. Etant les maîtres, vous ne pourriez pas faire ce qui vous plaît ! J'appelle cela une atteinte à un droit naturel, une restriction de liberté, incompatible avec votre dignité. Votre volonté, que dis-je, votre pouvoir, votre puissance se heurterait à un ordre supérieur aussi incompréhensible, aussi aveu-

gle et aussi arbitraire ! Cela me fait vraiment pitié pour vous.

» Dire que si vous mangez de ce fruit, vos yeux s'ouvriraient et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal ! Voilà la merveille que vous pourriez devenir, simplement, naïvement, par un oubli de mémoire, par inadvertance, par conséquent sans que cela pût vous être imputé à crime. Mais, en somme, pourquoi agiriez-vous par détours ? Un acte de franchise bien caractérisée est de beaucoup préférable ; une faute avouée appelle le pardon, donc l'oubli ; commise ouvertement, elle perd de sa gravité.

» D'autre part, pour qui sont ces fruits, si ce n'est pour vous ? Je ne connais aucun être, quadrupède, volatile, reptile, qui les recherche pour sa nourriture. N'auraient-ils été créés que pour parure — parure magnifique du plus magnifique des arbres — et ne serait-ce pas plus déplorable de les laisser pourrir que de les consommer ? Ils sont beaux, les plus beaux de tous. Voyez leur teinte d'or carminé, leurs reflets chatoyants ! Ne dirait-on pas qu'ils radient de la lumière ? Ne sentez-vous pas leur parfum subtil autant que pénétrant ? N'en êtes-vous pas grisée, ô femme, ô déesse ? En voici à portée de votre main ; carésez leur velouté, leur forme harmonieuse, leur chair rebondie. Ne sentez-vous pas, à leur contact, une vertu s'infiltrer dans vos doigts en fuseau ? Qu'éprouveriez-vous si vous les goûtiez ?... Je n'ose y penser tellement c'est merveilleux et divin, oui, divin. Il ne manque que ces pommes à votre table abondamment servie et il me semble, à moi, qu'il vous manque l'essentiel. Elles donneraient à votre teint un éclat éblouissant que les ans ne sauraient ternir, à vos yeux un pouvoir fascinateur, à vos lèvres un goût de miel et d'ambrosie, à votre corps une jeunesse éternelle. Elles feraient naître en vous le désir, désir des sens et désir du cœur, et vous vous baigneriez dans un océan de délices. Vous ne mèneriez plus cette vie béate, monotone, à peine langoureuse et sentimentale, comme figée dans un rêve sans réveil, aujourd'hui ressemblant à hier et demain à aujourd'hui, ne connaissant rien des orages de l'âme, qui élaient au lieu d'obscurcir, qui exaltent au lieu d'abattre et qui préparent les plus splendides sérénités. Vous vivriez pleinement, passionnément, avec une intensité dont vous n'avez aucune idée et qui éloignerait l'image de la mort, dont on vous fait un épouvantail. Vous seriez des dieux, libres de choisir votre vie, de faire le bien et de haïr le mal, de servir votre Créateur avec des chants d'allégresse ou de vous courber sous le joug du Prince des ténèbres. Vous vivriez au lieu de végéter, vous vous sentiriez grandir au lieu de rester toujours dans l'immuable, vous connaîtriez l'ivresse et la volupté du bonheur...

» Là-dessus, admettez que je n'aie rien dit et surtout rien prouvé, et gardez votre ignorance innocente. J'ai parlé parce que j'y étais poussé ; je tâcherai de me consoler d'avoir été mauvais avocat... Ah ! que ces fruits sont tentants et prometteurs !

(Le serpent se retire en bavant de satisfaction ironique.) »

A. Gaillard.

CARNET DE PHILOSOPHE

E Je veux prêcher aujourd'hui la philosophie de la circulation. « Circulez ! Circulez ! » C'est le dernier mot de la sagesse.

L'argent est fait pour rouler, faites-le rouler. Rien ne va plus parce que l'argent se cache. Il faut le faire sortir de ses cachettes. Je n'en veux pour preuve que cet apologue de l'Efficiencia : Il y avait crise dans une certaine ville. Le boucher emb... nuyait le propriétaire de l'hôtel qui lui devait 1000 francs. A son tour, le boucher était relancé par son tailleur, à qui il était redevable d'une note de 1000 francs. Le tailleur, à son tour, ne parvenait pas à s'acquitter d'une dette de 1000 francs d'honoraires envers son